



CD 158/VIII-2017

DONAUKOMMISSION
ДУНАЙСКАЯ КОМИССИЯ
COMMISSION DU DANUBE

Budapest, le 30 août 2017
IM/Ge/Ha

Aux Représentants des pays membres de
la Commission du Danube et à leurs Suppléants

Objet : Interruption de la navigation sur le secteur autrichien de Danube (km
2133,5 - 2135,5)

Annexe : 1

Madame la Représentante,
Monsieur le Représentant,

Suite à l'Annonce pour la navigation intérieure N° 80/00 pour 2017 (*cf. Annexe*),
arrivée au Secrétariat de la CD des autorités compétentes d'Autriche, j'ai l'honneur de
vous communiquer le fait que, en raison du déroulement de manifestations, la
navigation sera interrompue sur le secteur autrichien de Danube

**le 8 septembre 2017 et le 9 septembre 2017, dans chaque cas de 19 h 30 à 21 h 30
entre les km 2133,5 et le km 2135,5 de fleuve.**

Pendant cette période, seuls les bateaux qui participent à ces manifestations
peuvent utiliser le quai généralement accessible dans la zone de l'interruption de la
navigation « Linz, quai aval sur le Danube ».

La restriction suivante s'applique à l'**aire de stationnement sur le Danube du
km 2133,3 au km 2134,2** :

- pendant la période comprise entre 10 h 00 le 3 septembre 2017 et 10 h 00 le 11
septembre 2017, **la zone longeant la rive droite est fermée à la circulation,**
sans interruption.

Je vous prie de bien vouloir transmettre ces informations aux autorités
compétentes de votre pays.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération.


Petar MARGIĆ

Directeur général du Secrétariat

